

République Française

Département de l'Ain

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14

Présents : 10

Votants : 10

Absents : 4

Exclus : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de RIGNIEUX LE FRANC**

**SEANCE DU 18 Juillet deux mil vingt-trois**

**Date de convocation** : 12 juillet 2023

**Date d'affichage** : 12 juillet 2023

L'an deux mil vingt-trois, le **18 juillet à 20 h 30**, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit de la loi, à la Mairie, sous la présidence de M. PAIN Pascal, Maire,

**Présents** : PAIN Pascal, BERNARD Xavier, BOILEAU Pierre, BRICAUD Maryline, CHOMEL Lionel, MARCELIN Valérie, MARTEL Anne, RIGOLLET Maryse, THIEVON Yves, THOMAZET Fabien,

**Absents Excusés** : Mmes BOBAND Céline, KLEIN Aurélie, Mrs HOWSE Willy, ROSSI Jean-Yves,

**Secrétaire de séance** : M. Lionel CHOMEL

**OBJET** : Vœu de soutien aux propositions du réseau des Missions Locales relatives à France Travail

**N°2023-25**

L'Union Nationale des Missions Locales a adopté lors de son Bureau du 23 février 2023 des propositions dans le cadre des débats en cours sur le projet « France Travail » voulu par le Gouvernement.

Ses propositions, contextualisées et reprises dans une contribution dénommée « Projet France Travail : une seule boussole, l'intérêt général ! », visent à créer les conditions pour que les Missions Locales, service public territorialisé et partenarial de l'insertion des jeunes présidé par des élus locaux, puissent aller encore plus loin dans la réponse aux besoins des jeunes, des entreprises et des territoires :

- **Garantir une place et un rôle décisifs pour les élus du bloc communal** démocratiquement élus pour incarner les enjeux de leur territoire et mettre en place des stratégies territorialisées, dans France Travail.
- **Refuser le projet d'algorithme d'orientation, en cours de discussion**, qui nie les capacités de choix des jeunes et de diagnostic des professionnels et au contraire, permettre aux jeunes de choisir librement leur accompagnateur sans les « enfermer dans des cases ».
- **Conférer au réseau des Missions Locales le rôle d'animateur des questions de jeunesse dans « France Travail »** afin de mettre à profit son expertise et son savoir-faire uniques acquis tout au long de ses 40 ans d'accompagnement des jeunes vers l'emploi et l'autonomie.
- **Confier le portage du Contrat d'Engagement Jeune au seul réseau des Missions Locales** afin de mettre fin à la mise en concurrence entre acteurs du service public et ouvrir une nouvelle ère propice à une réelle coopération des membres du Service Public de l'Emploi.
- **Préserver l'autonomie du réseau des Missions Locales dans sa stratégie partenariale**, notamment avec les employeurs et les partenaires publics et associatifs locaux, pour ne pas nuire à son agilité.

Accusé de réception en préfecture  
001-210103255-20230718-delib2023-25-DE  
Date de l'émission : 19/07/2023  
Date de réception préfecture : 19/07/2023

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal de la Commune de Rignieux-le-Franc, par 9 voix pour et 1 contre :

- **RAPPELLE** son attachement fort aux actions, à l'autonomie et aux modalités de gouvernance des Missions Locales, et **SOUTIENT** les propositions de son réseau dans les débats en cours sur « France Travail ».

Certifié exécutoire par le Maire  
Compte tenu de la télétransmission en  
Préfecture le **19 juillet 2023**

Publication le **20 juillet 2023**  
Le Maire



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus  
Pour extrait conforme,  
**Le Maire**

**Pascal PAIN**



Accusé de réception en préfecture  
001-210103255-20230718-delib2023-25-DE  
Date de télétransmission : 19/07/2023  
Date de réception préfecture : 19/07/2023